

FORMATION PROFESSIONNELLE

INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

(Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin)

Actualités mutilations de chevaux : point de vue vétérinaire, enjeux juridiques et prise en compte du bien-être des équidés

Date et Horaires : Le mercredi 28 octobre 2020 de 13h30 à 17h30

Lieu : distanciel via outil de visio conférence (Zoom)

Délivrance d'attestation de présence à l'issue de la journée

Connexion possible à compter de 13h00

Accueil et introduction	13h30
1- Actes de cruauté : Le point de vue des vétérinaires	13h40
<i>Richard CORDE</i> , vétérinaire, Président de la Ligue Française Protection du cheval	
<i>Jean Yves GAUCHOT</i> , vétérinaire, Président Fondateur du Réseau d'épidémiosurveillance en Pathologie Equine (RESPE), Vice-Président de la Ligue Française de Protection du Cheval	
20 minutes de conférence (10 minutes par intervenant) + 20 minutes de questions	
2-Mutilations de chevaux et Maltraitance: qualification juridique des actes de mutilations, responsabilité du gardien, décisions disciplinaires et sanctions pénales	14h20
<i>Lauren SIGLER</i> , avocate au barreau de Paris.	
40 minutes de conférence + 20 minutes de questions	
PAUSE : 15h20 / 15h30	
3-Bien-être du cheval en droit français : enjeux et perspectives	15h30
<i>Emilie CHEVALIER</i> , maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges.	
40 minutes de conférence + 20 minutes de questions.	
4- Discussions et débat	16h30 – 17h30